



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

aide sociale

Question écrite n° 132380

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la condition souvent précaire des aidants familiaux. Le rapport d'activité 2011 de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNASA), adopté le 17 avril 2012, rappelle qu'en France aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 8,3 millions de personnes de 16 ans ou plus - dont 57 % de femmes - qui aident de manière régulière et à domicile un ou plusieurs de leurs proches pour raison de santé ou de handicap. En substance, il décline vingt et une mesures pour améliorer leur situation. Parmi celles-ci, la sensibilisation des professionnels aux signes de fragilité physique et psychique des aidants et le renforcement des efforts de prévention en santé, notamment par la mobilisation d'aides techniques. Il l'interroge sur sa position à ce propos.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

**Circonscription :** Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132380

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2012, page 3230

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)